



2011...

C'est demain .
J'ai ma carte d'électeur .
Mon passeport pour le changement .

"Le Journal qui fait bouger le Cameroun" ■ Numéro 90 - Septembre 2008

Directeur de publication : Pauline BIYONG ■ Récépissé de déclaration N° 00309 du 05 août 1993

500 Fcfa

CAMEROUN : QUI DECIDE ?

La cacophonie gouvernementale autour de la gestion des grands dossiers de la République est plus qu'inquiétante. Le peuple, qui la subit, en paie le plus lourd tribut.

Paradoxe: Grandes ambitions, petit bilan...

A 3 ans de la fin du "dernier septennat" du Président Paul BIYA, les premiers indicateurs du bilan sont plus que mitigés. Notamment sur le plan économique.

Récupération des fonds publics détournés: La Banque Mondiale offre une alternative.

L'Initiative Star de la Banque Mondiale aide les pays en développement à récupérer l'argent détourné et gardé à l'étranger. Des citoyens camerounais demandent au Président la République de la saisir.

LE TEMPS DU SURSAUT PATRIOTIQUE

Charles de Gaulle, depuis la ville de Londres, en Grande-Bretagne, où il s'était réfugié, avait déclaré, à juste titre : " *La France n'a pas perdu la guerre, elle a perdu la bataille* ". C'était le 18 juin 1940. L'armée française venait d'être écrasée par celle d'Adolf Hitler, et le gouvernement légal de la France venait de signer un armistice avec l'Allemagne, autrement dit, une capitulation. Il se reconnaissait vaincu.

Le Cameroun du mois de septembre 2008, se trouve dans une situation identique à celle de la France du mois de juin 1940 : il est vaincu par 26 années de régime du renouveau. Le chômage n'a plus de nom, la vie dure, la misère de la population, le désespoir des jeunes, qui sont contraints de fuir à l'étranger pour aller " *se chercher* ", tellement il n'existe plus d'avenir pour eux. Ici, le pays est presque pris en otage : accaparement du pouvoir par des sectes alliées à la pédérastie, règne arrogant et triomphant des hauts fonctionnaires (ministres et Dg de sociétés d'Etat), qui pillent systématiquement la fortune publique et se construisent des châteaux paradisiaques aux quatre coins du pays, absentéisme au sommet de l'Etat - chaque visite à l'étranger est l'occasion de disparaître - la criminalité qui s'accroît de jour en jour, au point où, un diplomate étranger a été assassiné chez nous. Et puis, comble de malheur, la démagogie est devenue l'armée principale du régime et évolue, ainsi, à saute-mouton, d'un slogan à l'autre, histoire de toujours faire croire à la population que la sortie de crise est imminente : " *bout du tunnel* ", " *point d'achèvement* ", " *grandes ambitions* ", etc.

Face à cette situation, nous, nous disons, au même titre que Charles de Gaulle en 1940 à

Londres que, " *le Cameroun n'a pas perdu la guerre du bien-être de sa population, il a perdu la bataille de l'amélioration des conditions de vie de celle-ci, avec le régime du renouveau, sous la conduite étrange de qui l'on sait* ". Nous refusons les explications peureuses, qui ont cours actuellement, et qui attribuent le désastre que connaît notre pays, à ce jour, aux proches de son Excellence, pour la simple raison que, Dieu ne saurait être bon, tandis que les Anges, qui sont ses proches, sont, pour ce qui les concerne, mauvais. Il est bon, alors, les Anges sont bons ; les Anges sont mauvais, alors, lui-même est mauvais.

Tout comme les Français avaient eu la force, l'audace et le courage de reprendre la lutte, alors que leur gouvernement avait capitulé, il nous revient, à nous, Camerounais, nous qui nourrissons encore une authentique ambition pour notre pays, non pas une " *grande* " vide de contenu, à l'instar de celle du régime, qui nous classe à la queue de l'humanité, de reprendre également la lutte, et de nous préparer pour la bataille de 2011. Que l'actuel président de la République se présente de nouveau, ou que son régime présente un autre candidat, nous devons nous préparer au changement.

Fait de la plus haute importance, le type de succession qui a été à l'origine de l'accession au pouvoir du Président Paul BIYA, ne figure plus dans notre Constitution. Tout devra se passer, désormais, dans les urnes. Sauf coup d'Etat. Traduction : les réseaux, les lobbies, les coups bas, les délations, les trahisons, les dauphins, devront passer par les urnes. Le système institutionnel doit impérativement être modernisé. Ainsi, les élections pourraient être transparentes et le choix du peuple respecté.

Abonnez-vous à



Le Journal d'éveil citoyen,
destiné en priorité aux abonnés.

Tél.: (237) 22.02.40.99 - 99.84.33.35

QUEL CAMEROUN APRES PAUL BIYA ?

Sous d'autres cieux, lorsqu'un président de la République a comme Paul Biya passé un peu trop de temps au pouvoir, la population se mobilise, davantage, pour réfléchir sur la vie du pays après ce dernier, car son départ, quoi qu'on dise, est imminent. Evocation historique des transitions politiques au Cameroun.

Quel Cameroun après Paul Biya, à présent que son règne tire à sa fin ? Telle est la grosse question que les Camerounais, amoureux de leur pays devraient se poser actuellement, sous peine de se retrouver fort désemparés lorsque surviendra le moment de la relève.

DE MBIDA A D'AHIDJO: RUPTURE

La première relève qui s'est produite, au Cameroun, le 18 février 1958, entre André-Marie Mbida et Ahmadou Ahidjo, aura été marquée par une véritable rupture. André-Marie Mbida et les Français ne sont pas tombés d'accord sur les modalités d'octroie de l'indépendance au Cameroun. Le gouvernement français avait proposé au Premier ministre Mbida l'octroie d'une "certaine" indépendance pour le Cameroun, ce que ce dernier avait refusé, après s'en être profondément offusqué. Sa réponse : " *ou c'est l'indépendance, ou ça ne l'est pas ; ça veut dire quoi une certaine indépendance ?* ". Par ailleurs, André-Marie Mbida exigeait, de la France, une période de formation de cadres d'au minimum dix ans, qui permettra de doter le pays de nationaux capables de gérer l'indépendance. Il estimait que la France désirait se dérober devant ses responsabilités. Elle avait envahi le Cameroun en 1914, y avait installé son administration au lendemain de l'accord avec les Britanniques sur le partage du Cameroun le 4 mars 1916. En 1957, lorsqu'elle évoquait, devant Mbida, l'idée d'une "certaine" indépendance, cela faisait, par conséquent, 41 ans que les Français dominaient le Cameroun et asservissaient sa population. Malheureusement, pendant toute cette période, elle n'a guère formé de Camerounais, sinon, uniquement, pour se doter de subalter-

nes pour son administration. Mbida estimait, de ce fait, qu'elle devait, auparavant, remplir ses obligations, conformément au statut de territoire international du Cameroun, d'abord sous mandat de la Société Des Nations (SDN), du 20 juillet 1922, à la disparition de la SDN avec le déclenchement du second conflit mondial en 1939, puis sous tutelle des Nations Unies, conformément aux accords de tutelle du 13 décembre 1946. Ce statut international du Cameroun, faisait obligation à la France de préparer les populations en vue de leur accession à l'indépendance. Mais, la France a totalement dérogé à ses obligations et s'est plutôt contentée de gérer le Cameroun comme une de ses colonies à part entière. Donc, pas d'obligation de résultat, pas question d'indépendance. Mbida ayant rappelé au gouvernement français cette vérité cardinale, ce dernier a, tout simplement, décidé son limogeage, et son remplacement par un autre personnage qui, lui, viendrait accepter l'indépendance du Cameroun aux conditions de la France, à savoir, une "certaine" indépendance. L'avènement d'Ahmadou Ahidjo au pouvoir, s'est, de ce fait, traduit par une rupture, pure et simple, sur le plan politique. Le Cameroun est passé d'un dirigeant déterminé à affronter la France, au bénéfice du Cameroun, à un dirigeant disposé à accepter les desiderata de Paris. Donc, changement total de politique.

D'AHMADOU AHIDJO A PAUL BIYA : CONTINUITÉ

La seconde relève politique qui s'est produite au Cameroun, à savoir celle entre Ahmadou Ahidjo et Paul Biya, aura été marquée par la continuité totale. Paul Biya, du reste, s'en réclamait bruyamment : " *mon prédécesseur*

n'a pas failli, je ne faillirai point". Failli à quoi ? A la " *certaine* " indépendance qu'avait refusée Mbida, et qui avait fait le bonheur d'Ahmadou Ahidjo. C'est ainsi que dès le mois de février 1983, Paul Biya s'est rendu à Paris, pour se présenter devant François Mitterrand, afin que ce dernier le présente à la face du monde comme le nouveau président du Cameroun que la France vient de désigner. Puis, au mois de juin 1983, François Mitterrand, lui-même, est venu au Cameroun le réaffirmer à la population. Il a, en effet déclaré, à l'Assemblée Nationale, que : " *avec vous la France est à l'aise* ". Puis il s'est même rendu à Garoua pour bien faire comprendre aux populations de cette partie du territoire que c'est désormais Paul Biya que la France reconnaît comme président du Cameroun, en conséquence, elles lui doivent soumission et obéissance. A la veille de ce déplacement du président français dans notre pays, Paul Biya a installé sa propre équipe au pouvoir.

Et après l'adoubement de l'Elysée, la " *certaine* " indépendance a repris de plus belle. Elle s'est même plutôt aggravée avec la crise économique. En effet, à la fin des années 80, le gouvernement est allé ligoter le Cameroun à Washington. La suite, tout le monde la connaît : tout a été vendu aux étrangers. En d'autres termes, le gouvernement camerounais s'est lancé, dès 1990, dans une entreprise de recolonisation, pure et simple, par les occidentaux, de notre pays. Cette recolonisation s'est accompagnée d'une corruption phénoménale, qui a fini par classer le Cameroun, deux années consécutives, au rang, ô combien honteux, de premier pays corrompu de la terre entière. Actuellement, les dignitaires du régime gagnent la prison, comme de vulgaires pickpockets, des voleurs à la tire, etc. Bien plus grave, si la justice avait effectivement les mains libres, c'est au minimum, 80% des membres du Comité Central du Rdpdc qui se retrouveraient, actuellement, derrière les barreaux. En fait, il n'y a rien de surprenant à cela. C'est connu, l'Occident est un grand corrupteur dans le tiers-monde.

Ce n'est pas tout. Le fruit des rapines des

voyous au pouvoir dans les pays du tiers-monde, est déposé dans les banques des pays occidentaux. Des sommes faramineuses en provenance du Cameroun y dorment, actuellement, tranquillement. Le président Ahidjo, lui-même, était déjà parti avec 900 milliards de francs cfa, montrant ainsi l'exemple. Alors, lorsque les pays occidentaux se retrouvent face à un pays doté d'une " *certaine* " indépendance, ils ne s'en privent guère.

L'IMPERATIF DE LA RUPTURE APRES PAUL BIYA

Arrivé au point de déliquescence actuel, le Cameroun, pour se relever, devrait, nécessairement, passer par une véritable rupture avec une " *certaine* " indépendance. Il est inadmissible, par exemple, que des entreprises telles que la Régifercam, qui s'est bâtie par le sang et la sueur des Camerounais à travers les travaux forcés, ait été " *cadotée* " à un homme d'affaire français. Depuis qu'il en est devenu propriétaire, ce dernier n'y a, absolument, rien apporté. Il s'est, tout juste, contenté de repeindre les locomotives, les wagons, les gares, etc, en rouge. Il n'a, jusqu'à ce jour, rajouté le moindre centimètre de rail. Rien. De même, où a-t-on vu des entreprises stratégiques telles que la Sonel, la Snec, passer aux mains de l'étranger? Le Cameroun devrait rompre avec les pratiques politiques issues de la " *certaine* " indépendance : la marginalisation du parlement, la corruption systématique des leaders de l'opposition, la marginalisation de la société civile, le refus de prendre en considération l'opinion publique, la fraude électorale systématique, la prédominance des fonctionnaires sur toute autre catégorie sociale, le refus de renouvellement du personnel politique, le recours aux dinosaures administratifs comme personnel prioritaire, pour les postes de responsabilités, etc. Les Camerounais sont ainsi placés devant un grand carrefour de leur évolution : une voie les conduit à la perte, pour plusieurs années encore: celle de la continuité. Une autre les conduit vers la résurrection, la renaissance, une nouvelle espérance: celle de la rupture. Au peuple de choisir.

LA PAIX DE BAKASSI : OMBRES ET LUMIERES

Le 14 août 2008 restera gravé dans les mémoires comme le jour où le Cameroun a récupéré, au bout d'une procédure juridique de près de 15 ans, le territoire de Bakassi. Mais, derrière cet événement ô combien réjouissant, il y a beaucoup à dire...

Le jour tant attendu des Camerounais, est arrivé en ce jeudi 14 août 2008. Ils n'ont peut-être pas fêté l'événement ainsi qu'ils l'avaient fait le 1er octobre 1961, le jour où le Kamerun fut, en partie, réunifié. Ce jour-là, la quasi-totalité des familles camerounaises avaient préparé un mets spécial, et, bien mieux, c'était un dimanche. Alors, le lundi 2 octobre fut un jour férié et chômé sur toute l'étendue du territoire. Rien à voir avec la journée du jeudi 14 août 2008, au cours de laquelle, le gouvernement camerounais, beaucoup trop frileux, a passé sous silence l'heureux événement. Ce fut un jour comme un autre. Le président de la République, lui-même, n'a choisi de s'exprimer à ce sujet que huit jours après, à savoir, le jeudi 21 août. Son propos de ce jour-là ?

Le 14 août 2008, s'est tenue à Calabar la double cérémonie de retrait de l'administration et des forces de police nigérianes de la presqu'île de Bakassi ainsi que du transfert d'autorité au Cameroun. Avec l'aboutissement de ces deux opérations, conformément à l'accord de Greentree signé le 12 juin 2006 par nos deux pays, en présence d'Etats témoins, le Cameroun recouvre sa souveraineté entière et effective sur la presqu'île de Bakassi. Ce jour, assurément, fera date. (...) Je veux donc ici, au premier chef, en saluant la portée de cet événement historique, féliciter et remercier le peuple camerounais tout entier, pour la maturité et le sens des responsabilités dont il a fait montre, témoignant ainsi, une fois de plus, de son attachement constant à la paix, au dialogue et à notre politique de bon voisinage. Je veux, en même temps, rendre hommage à nos vaillants soldats qui ont payé de leur vie la défense de notre intégrité territoriale et de notre souveraineté. La Nation tout entière leur sera à jamais reconnaissante. Je souhaite aussi, dans le même esprit, redire toute mon appréciation au peuple frère ainsi qu'aux autorités du Nigeria qui, au même titre que nous, ont tenu leurs engagements, en faisant ainsi prévaloir la raison et le droit. (...) Je crois que nous devons surtout en retenir que l'option que nous avons choisie - c'est-à-dire de recourir aux moyens de droit plutôt qu'à l'usage de la force -

s'est trouvée pleinement justifiée, car nous sommes un peuple profondément épris de paix, cette paix que nous nous efforçons de préserver et sans laquelle, vous le savez, le progrès et le développement auxquels aspirent légitimement nos peuples resteraient hors d'atteinte. (...) Le processus qui vient de connaître son aboutissement a aussi valeur d'exemple. En choisissant la voie du dialogue et de la négociation, nous avons administré la preuve que le recours à la force n'est pas forcément la meilleure voie pour résoudre les différends. Peut-être à cet égard l'issue pacifique de l'affaire de Bakassi fera-t-elle précédent s'agissant de notre continent. "

LE CAMEROUN A GAGNE LA PAIX, MAIS SON ARMEE A - T- ELLE PERDU TOUTE CREDIBILITE?

Pour tout dire, un grand cocorico de joie. Toutefois, si le Cameroun a gagné la paix, ainsi que s'en est réjoui le président de la République, il a, dans le même temps, malheureusement, donné une bien piètre image de son armée. En effet, on n'aura pas véritablement vu celle-ci à l'œuvre au cours de ce conflit. Elle se sera contentée d'endiguer l'avance nigériane, sans plus. Elle n'aura, véritablement, repoussé aucune attaque. Elle n'aura, non plus, ne fut-ce qu'une toute petite fois, franchi la frontière pour contrer l'ennemi chez lui, c'est-à-dire en territoire nigérian, ainsi que l'armée nigériane, pour sa part, l'a fait victorieusement.

Ce n'est point que nos centurions n'en fussent pas capables. Mais, plutôt, ils n'en n'ont pas, tout simplement, reçu l'ordre. Eux-mêmes en pestaient de rage. Ils désiraient, véritablement, en découdre avec l'ennemi. Ils s'en sentaient capables. Ils désiraient " *casser du Nigérian* ". L'ordre de ne point attaquer aura été une véritable douche froide pour elle. Ce n'est point tout. Elle aura confirmé sa nullité en tant que force militaire. Déjà, en 1984, elle avait réalisé l'exploit rarissime, en Afrique, de ne pouvoir réussir un coup d'Etat. Le conflit de Bakassi s'est

présenté comme une occasion idoine pour montrer de quoi elle est capable. Mais, il n'en fut rien... Désastre. Désastre dans la mesure où, désormais, elle ne fera plus jamais peur à aucun de nos voisins. Elle n'aura fait que reculer devant les troupes nigérianes. Elle pourra, en conséquence, reculer, de nouveau, devant les troupes tchadiennes, gabonaises, équato-guinéennes, centrafricaines ou congolaises. C'est une armée de reculades, une armée de marche-arrière, devant le feu de l'ennemi. Une armée qui fuit. Tout autour de nous, on n'entend plus désormais : " l'armée camerounaise ? pouah ! "

UNE ARMEE QUI N'EST POINT UTILISEE A FAIRE LA GUERRE DOIT ETRE DISSOUTE

Ce zéro pointé infligé par le gouvernement camerounais à notre armée nationale, pose finalement le rôle de son utilité, en temps que force de défense nationale. Elle n'a nullement défendu l'intégrité du territoire à Bakassi. Alors, à quoi sert-elle finalement ? Grosse question que celle-là, qui nous ramène à sa création au moment de l'indépendance, en 1960. Celle-ci a vu le jour alors que des Camerounais réclamaient, les armes à la main, l'indépendance, le départ des colons, la liberté du Cameroun.

Plutôt que d'apporter une réponse politique à ceux-ci, le gouvernement camerounais a choisi d'y apporter une solution militaire. Et comme l'armée française ne pouvait continuer, indéfiniment, à massacrer les Camerounais sans que cela ne pose des problèmes au gouvernement français chez lui, il a bien fallu que ce soit l'armée nationale qui se charge de cette sale besogne. Répondre, militairement, à une revendication politique. La quasi-totalité de nos généraux actuels, encore en activité, et colonels à la retraite, ont été " cassé du Camerounais ", pour asseoir un régime. Les uns les autres ont les mains rouges du sang, non pas de l'ennemi ou de quelque envahisseur que ce soit, mais bel et bien de celui de leurs compatriotes. Triste situation. Cette maladie infantile, pour le malheur du Cameroun, a fini par devenir congénitale. De 1960 à ce jour, l'armée nationale ne se sera illustrée, systématiquement, que dans la répression sanglante des revendications populaires. Le peuple descend dans la rue ? Il trouve les fusils des militaires face à lui. En 1991, en 1994, en 2008, pour ne citer que ses dernières sorties macabres, elle a cassé, sans état d'âme, du Camerounais. On se

serait attendu à ce que le gouvernement la purifie, quelque peu, de la souillure du sang des Camerounais qui dégoûte de ses doigts, à l'occasion de Bakassi. Que non. Il l'a maintenue dans son rôle premier, protéger le régime, contre les revendications populaires.

LE CAMEROUN A EPARGNE DES PERTES EN VIE HUMAINES

Le Cameroun, grâce à son option diplomatique, a épargné des pertes en vie humaines : tel est l'argument, considéré comme massue, que développent les propagandistes du régime actuellement. D'abord, qui pourra jamais établir le décompte des soldats morts dans la reculade de 15 années face aux troupes nigérianes ? Les pertes, tout récemment, d'un sous-préfet et de hauts gradés militaires, finalement assassinés après leur rapt, sont-elles alors des pertes en vies animales ? De même, le Cameroun a-t-il, dans le même temps, épargné les colossales dépenses d'argent destinées aux troupes au front, du reste empochées, en grande partie, par les hauts gradés militaires ? Dernière question fondamentale : dès lors que nos militaires ne sont pas utilisés à repousser des attaques ennemies, l'énorme budget qui leur est destiné peut-il encore être justifié ? Celui-ci ne serait-il pas plus utile dans d'autres secteurs de la vie nationale ?

A LOUER

BELLE RESIDENCE, CALME, EQUIPEE, FACE MER.

Elle comprend :

- 2 appartements de 2 chambres et salon climatisés avec salle de bain chacun ;
- 12 chambres avec douches ;
- 1 salle de conférences de 50 places ;
- 1 terrasse à manger de 50 places ;
- 1 grande cuisine ;
- 1 forage ;
- 1 jardin ;
- 1 parking.

QUARTIER : NZIOU ELABE - KRIBI

CONTACT : 99 84 33 35 / 99 15 89 74

LES TRAVAUX DE TSIMI EVOUNA

Pauline BIYONG vient de décider de démissionner de ses fonctions de chef de file suppléant au groupe consultatif du contrat de ville de Yaoundé. Elle dénonce la gestion personnelle, le non respect des droits de l'homme et de la réglementation par le délégué. Elle souhaite une modernisation à visage humain de notre ville. Dans le même temps, beaucoup de Camerounais approuvent le travail du délégué.

Du temps où la prison centrale de Yaoundé était située derrière l'ancien palais présidentiel, avant qu'elle ne soit transférée au quartier Kondengui, il existait un régisseur à la cruauté légendaire à qui les populations avaient attribué le surnom de " Sans pitié ". De nos jours, nombreux sont les Yaoundéens qui reprennent cette appellation à l'endroit de Tsimi Evouna. Lui-même se plaît à déclarer qu'il se promène avec son cercueil sur sa tête. Traduction, il est plus que conscient du fait que " là où Tsimi Evouna passe, les larmes restent.. ". Autre traduction : " je n'ai pas peur de la mort, car je suis déjà mort... ". Il a bien raison. C'est en tous lieux que l'on entend des gens lui promettre une mort atroce, précédée d'une longue, très longue, agonie, sous forme de torture. Des " minsoñ ", il lui en est expédiés, par paquets entiers, quotidiennement. S'il est encore, jusqu'à ce jour, sur ses deux jambes, c'est qu'il s'est doté d'une cuirasse d'acier à la place d'une peau humaine.

UNE ŒUVRE SALVATRICE?

Tsimi Evouna devrait-il arrêter ses démolitions ? " Non ! non ! " répondent, en cœur, les Yaoundéens. D'autres rajoutent : " avec lui au moins on est sûr que dans quelques années, Yaoundé va commencer à ressembler à une capitale digne de ce nom ". Eh oui, c'est là tout le challenge de Tsimi Evouna. Faire de Yaoundé une vraie capitale comme on en visite à travers le monde. Transformer ce grand village herbeux, en une citée moderne. Faire disparaître les nids de poule, les embouteillages pour cause de chaussée étroite, installer des feux rouges partout, construire des échangeurs, etc. Immense tâche que celle-ci, qui s'apparente, ni plus ni moins, à la création d'une toute nouvelle ville. Le malheur de la capitale camerounaise provient, avant tout, du fait que, les colons n'en avaient fait qu'une toute petite ville administrative, sans plus. C'est la ville de Douala qui avait été véritablement dessinée et construite par eux. D'ailleurs, ils y étaient infiniment plus nombreux.

Yaoundé a été ainsi, dès le départ, différent de nombreuses capitales africaines, à l'instar, par exemple, de Lagos, Dakar, Abidjan, Nairobi, Harare, etc, où les Blancs ont véritablement investi. Yaoundé a connu un second malheur, celui de se retrouver doté de délégués du gouvernement. André Fouda, le tout premier, n'aura pas briller par une très grande imagination dans son travail. Sa gestion villageoise de la cité capitale, n'a pas pu en faire une ville que l'on rêve de visiter. Il créait les rues en allongeant ses jambes dix fois. " Ici, venez tracer ici, c'est là que là qu'arrivera la chaussée ". Des chaussées de dix enjambées...Quoi de surprenant que Yaoundé soit, à tout moment, en proie à d'énormes embouteillages ? A sa disparition, il a été remplacé par Emah Basile. Ses collaborateurs aiment raconter que, toutes les fois où il lui était présenté un projet ambitieux pour la ville, il rabrouait l'olibrius qui avait apporté celui-ci en ces termes : " vous croyez que la ville de Paris a été construite en un seul jour ? Rangez-moi ça, rapidement " Il aura fallu attendre l'arrivée d'Amougou Nomah pour que ces différents dossiers " rangés " à la suite d'innombrables colères d'Emah Basile, soient enfin sortis des tiroirs et ... se mettent à embellir Yaoundé. Aujourd'hui, des endroits qui, tout juste hier encore, étaient tellement insalubres que nul n'avait idée de la manière de les embellir, sont devenus dignes de figurer sur des cartes postales. Tsimi Evouna a eu la chance de rouvrir tous ces dossiers grâce à l'énorme budget, octroyé à la Communauté urbaine, plus de 100 milliards issus des fonds PPTE, C2D et d'autres bailleurs de fonds, après l'atteinte du point d'achèvement.

UN PRIX INHUMAIN

Mais, dans le même temps, comment ne pas se poser la question de savoir si l'embellissement de la capitale du Cameroun devrait se faire sous les pleurs et les larmes des habitants de Yaoundé ? Pourquoi martyriser ces personnes pour le bonheur de qui on est supposé travailler ? Comment ne pas, au vu de la brutalité qui caractérise le " Sans pitié " moderne, ne pas se poser la question de savoir si, ce dernier, ne recherche-t-il pas, en fin de compte, une sorte de Lebensraum, c'est-à-dire, un espace vital à la Adolf Hitler, pour une catégorie, uniquement, de Yaoundéens, à savoir, les bienheureux de la République, détrousseurs invétérés de la fortune publique ?

Tsimi Evouna n'oeuvrerait-il pas, avant tout, pour débarrasser ces citoyens au-dessus des autres, de la vue de la misère des autres ? Comment expliquer, autrement, la dureté de cœur dont il fait invariablement preuve lorsqu'il procède à des démolitions ? Faut-il être un monstre pour faire du bien ? Le beau devrait-il se traduire par des souffrances pour certains ? Ne faudrait-il pas, avant de casser, s'assurer que les personnes concernées sont déjà dotées de nouveaux abris ? Bien mieux, la Communauté urbaine ne peut-elle pas se charger de leur en procurer un avant que ses engins ne se mettent à renverser les murs des maisons d'habitation des gens ? Il s'agit bien là du non respect des droits de l'Homme.

UNE VILLE SANS COMMODITES?

" Monsieur la casse ", alias Tsimi Evouna, jusqu'à ce jour, n'a toujours pas songé à doter la capitale du Cameroun de toilettes publiques en nombres suffisant. Si, par malheur, un Yaoundéen est pris d'une diarrhée aiguë dans le centre-ville, par exemple au niveau du rond-point Nlongkak ou du carrefour Mobil Essos, il ne dispose toujours pas d'endroit où se soulager de toute urgence. De même, à l'époque coloniale, il existait des douches publiques dans la ville de Douala. On pourrait objecter que les Blancs les avaient construites parce qu'ils estimaient que les corps des " indigènes " dégageaient de fortes odeurs. En clair, que les Nègres puaien. N'empêche. Celles-ci étaient d'une utilité remarquable, au point où elles ont même laissé leur nom à un quartier de Douala : " douches municipales ". A quand les " douches municipales " de Tsimi Evouna à travers la ville de Yaoundé ? Peut-on faire du beau avec des gens qui puent, ainsi que le pensaient les colons ? A quand les feux rouges à Yaoundé?

LA REGLEMENTATION FOULÉE AU PIED

Le délégué ne respecte pas les procédures de passation des marchés. De même, il suffit de séjourner dans quelle que ville européenne que se soit pour se rendre compte que les parkings payants, à la Tsimi Evouna, pêchent par mauvaise conception. Ceux-ci supposent, avant tout, des rues larges. Tel n'est pas, malheureusement, le cas pour le ville de Yaoundé. Tout le centre-ville est constitué de rues exigües. Lorsque l'on y rajoute des parkings payants, on les rend encore plus exigües. Que dire alors du tarif exorbitant de la mise de sabots à 25.000 francs qui est non réglementaire ? A quand le jour où Tsimi Evouna, construira des parkings souterrains, dans le centre-ville, ou à étages, ainsi que lui ont montré en exemple les Espagnols en construisant l'immeuble ministériel qui se trouve à côté du Premier ministère ? On n'embellit pas une ville sans tenir compte des habitants. On reconstruit la ville. Qui va reconstruire les enfants traumatisés par les démolitions inhumaines?

FILIERE SUCRE: CACOPHONIE GOUVERNEMENTALE.

Pour une belle cacophonie, c'en est une. On ne sait plus qui est autorisé à faire quoi et quand, et quel texte est valable, dans les décisions que prend le gouvernement camerounais au sujet de la filière sucre.

Qui est autorisé à faire quoi? Quels sont les textes en vigueur et quels sont ceux qui ne le sont pas? Quels sont les services compétents et quels sont ceux qui ne le sont pas? Grosses questions que celles-là, au vu des décisions contradictoires qu'a prises le gouvernement dans la filière sucre ces derniers temps. On ne sait plus, ni à quel document se fier, ni à quel ministre.

Pour être en mesure d'importer un produit, une entreprise se doit de se munir d'un agrément. Il existe, ainsi, divers agréments, pour le lait, le sucre, le ciment, le riz, etc. Ces différents agréments d'importation de produits sont octroyés chaque année par le Ministère du Commerce aux entreprises camerounaises. Le Ministère des Finances, quant à lui, n'intervient, dans l'importation des produits, qu'en sa qualité d'autorité habilitée à autoriser le dédouanement à la valeur transactionnelle d'un produit, ou sa valeur de référence. Pour ce qui est de la valeur de référence, celle-ci est devenue caduque depuis fin 2007. Mais, contre toute attente, cette dernière a été maintenue uniquement pour le sucre. Pour quelle raison? Pour protéger en l'occurrence, Sosucam qui bénéficiait du dédouanement à la valeur transactionnelle. Une société privée qui devait pourtant, en contre partie, investir pour satisfaire la demande locale.

DISCRIMINATION

Dans la réalité, les différents Ministres de Commerce et des Finances ont toujours accordé des autorisations de dédouanement à la valeur transactionnelle, à essentiellement deux entreprises: la Sosucam, producteur-importateur qui dispose de plantations de cannes à sucre à Mbandjock et Nkoten, mais qui curieusement importe plus de 50% des importations totales de sucre par an d'une part, et d'autre part, la Soacam, choisie par la Sosucam. En fait, ce sont ces deux entreprises qui en ont le plus bénéficié.

Changement radical avec le nouveau Ministre des Finances. Il est venu, pour sa part, attribuer des

autorisations de dédouanement à la valeur transactionnelle à toutes les sociétés qui en faisaient la demande, pour pallier le manque de sucre sur le marché. C'est de cette manière que Chococam, d'une part, et Horizon Commodities, d'autre part, ont aussi pu en bénéficier. D'où la panique de la Sosucam qui a mobilisé le gouvernement, l'opinion publique, ses travailleurs, en brandissant la menace à la paix sociale.

INGERENCE MALADROITE?

Sur ces entrefaites est intervenu le Premier Ministre. Contre toute attente, ce dernier a rendu public, après un conseil interministériel, un communiqué, dans lequel il demande d'appliquer, de nouveau, la fameuse "valeur de référence", caduque depuis fin 2007 et la vignette. Il a ainsi désavoué les membres de son gouvernement. Décision politique? Comment les douaniers vont-ils appliquer un simple communiqué, alors qu'il aurait bien pu signer un arrêté ou une décision? N'est-ce pas singulier que le Premier Ministre intervienne de la sorte dans une affaire privée? Les consommateurs vont payer la facture. Quel dommage. Affaire à suivre...



**LE JOURNAL DE LA LIGUE POUR L'EDUCATION
DE LA FEMME ET DE L'ENFANT (LEFE)**

Récépissé de déclaration
N°00309 du 05 Août 1993
B.P. : 14702 Yaoundé - Cameroun
Tél.: (237) 99.84.33.35
E-mail : pauline_biyong@yahoo.fr

David ATEMKEMG, Annie NGO NJOCK

Jean Paul KON - Adolphe Claude MBALLA

Relecture: Martial BIKANDA

Directeur de Publication :
Pauline BIYONG

Mise en page : Babel@rt

Rédaction : Alexandre KUMA

Impression : JV GRAF

LE DRAME D'UNE ENTREPRISE EN SITUATION DE QUASI-MONOPOLE .

La direction générale de la Sosucam est aux abois. Elle accuse l'Etat d'avoir contribué aux difficultés de l'entreprise. Pourtant, la réalité est tout autre.

Quand les Camerounais comprendront-ils, enfin, qu'une situation de monopole est néfaste, pour le consommateur, naturellement, mais aussi, en même temps, malheureusement, pour l'entreprise qui en bénéficie ? La Sosucam est, actuellement, en train de vivre, à ses dépens, cette situation. Après la privatisation de la Camsuco à 1 franc symbolique au profit de la Sosucam, la première raffinerie de sucre dont était dotée le Cameroun, la Sosucam est restée la seule, longtemps, en activité, sur le plan national. Bien mieux, elle a hérité de la totalité des plantations et des techniciens et cadres de la Camsuco. Le marché camerounais ? Plus de 150.000 tonnes par an de consommation. La Sosucam a disposé, ainsi, de cette clientèle, des décennies durant. L'Etat, de son côté, lui a, en plus, donné un coup de main inestimable, en interdisant presque l'importation du sucre par les entreprises camerounaises. Le ciel de la Sosucam était donc totalement bleu azur, et son horizon infini. Ce dernier l'était d'autant qu'il n'était pas interdit à la Sosucam d'exporter, vers les pays voisins, sa production et d'importer à un prix préférentiel pour compléter le déficit entre sa production 80 000 tonnes actuellement et le marché camerounais.

BAISSE DE QUALITE ET STAGNATION DE LA PRODUCTION

Mais, plutôt que d'utiliser, judicieusement, cet avantage considérable, la Sosucam s'est, à l'évidence, endormie sur ses lauriers, en quelque sorte. Tout d'abord, ses produits sont devenus de fort mauvaise qualité. Alors que les consommateurs camerounais avaient été habitués à quelques morceaux de sucre dans une tasse de café, une fois la Sosucam devenue sans concurrent sur le plan local, ses morceaux de sucre sont devenus carrément non sucrés. A ce jour, dans la tasse de café qui, pour être sucrée, nécessitait deux à trois morceaux de sucre, il en faut, actuellement, parfois 5 ou plus ! Les vendeuses de bouillie et les boulangers en savent quelque chose. Pis encore, ils sont unanimes pour alléguer que, cette quantité serait même en déclin d'une année à l'autre. Ils sont persuadés que, d'ici cinq ans, ce n'est plus 5 morceaux de sucres qu'il faudra dans une tasse, mais, bel et bien 10 ! Bref, le sucre de la Sosucam, ne sucre plus. Ce n'est pas tout, le prix du paquet, quant à lui, s'est envolé. Il est passé, en peu de temps, de 400 francs cfa, à ... 700 francs !, dans les centres urbains, et à 800 voire 900 francs, dans les coins reculés, notamment dans les campagnes, etc.

Ensuite, la production de la Sosucam ne s'est guère améliorée. Elle ne satisfait que la moitié de la demande nationale. La société ne produit, en effet, qu'à peine 80.000 tonnes de sucre, alors que la demande, quant à elle, est de plus de 150.000 tonnes. Pis encore, ses équipements datent de... MATHUSALEM. Toutes ses machines sont complètement amorties, vieilles, au point où elles sont même considérées comme rustiques. Bref, elles sont, tout bonnement, à remplacer.

Quant au personnel, ses conditions de travail n'ont guère évolué depuis des lustres. Lors d'une dernière grève des ouvriers de l'entreprise, il est apparu qu'un grand nombre de ceux-ci n'étaient que des temporaires. Bref, la Sosucam, en situation de monopole, s'est transformée en une entreprise esclavagiste. Les ouvriers en grève, cette fois-là, avaient révélé, au public, que ... le chien du directeur général était doté d'un budget de 150.000 F cfa par mois, lorsque les ouvriers, quant à eux, percevaient, difficilement, un salaire de 50.000 F.

LA QUERELLE ACTUELLE

A ce jour, la direction générale hurle de toutes les forces de ses poumons, que l'Etat a commis un péché majeur en autorisant l'importation de sucre, par les hommes d'affaires camerounais. Au nom de cela, selon la direction, la Sosucam est dans des difficultés financières. Elle est contrainte de stopper son programme d'extension ; de différer une partie de ses investissements de production par faute de trésorerie ; de supprimer les heures supplémentaires ; de mettre en place un plan de sauvetage drastique avec perte d'emplois pour une partie de son personnel et une réduction de salaires à la clef. Elle explique que, l'importation de 5000 tonnes de sucre en novembre 2007 par une société privée camerounaise, a eu pour effet de déséquilibrer totalement le marché du sucre au Cameroun, avec les effets dévastateurs qui ont failli conduire la Sosucam à procéder à la fermeture de l'une de ses unités de production, et de mettre 2500 à 3000 employés au chômage technique, cette entreprise pratiquant, selon Sosucam, des prix marginaux pour contrecarrer ses ventes et celle de ses grossistes, au nombre desquels, la société Soacam.

Elle allègue, par ailleurs, que ces méventes lui ont fait perdre un volume de 10.000 tonnes de sucre pour un chiffre d'affaires de 3.8 milliards de F Cfa et l'ont obligé à stocker cette marchandise créant des difficultés de trésorerie qu'elle continue à supporter. Que penser de ces arguments, quand on sait, par exemple, que c'est à cause de l'incapacité de la Sosucam à réaliser les investissements nécessaires qu'elle s'était engagée à effectuer, au moment de la reprise de l'ex-Camsuco, il y a plus de 10 ans, en échange, du bénéfice, de la part de l'Etat, d'une protection de son futur marché, autrement dit, l'octroi d'un monopole, que l'Etat s'est trouvé en situation d'autoriser l'importation du sucre du Brésil pour couvrir les besoins du marché ? Par ailleurs, comment passer sous silence le fait que la Sosucam, elle-même, importe du sucre qu'elle commercialise sur le marché local ? Bien mieux, elle le fait de la manière la plus abjecte qui soit. Le sucre provient du Congo, et atterrit au Cameroun, sans payer de droit de douane, car il vient d'un pays de la CEMAC.

La Sosucam importe 50% de la production de Sari Congo. Bref, une perte économique pour l'Etat et le profit exorbitant d'une société privée. Pauvres Camerounais...

“DERNIER SEPTENAT”: BILAN MITIGE

ENGAGEMENTS ECONOMIQUES DU 2^{ème} SEPTENNAT DE PAUL BIYA

Il y a 4 ans, le Président Paul BIYA, présentait aux Camerounais, les grandes ambitions économiques, politiques et sociales de son dernier septennat. A 3 ans de la fin incertaine de ce septennat, la Cité revisite ses engagements et leurs réalisations non exhaustives. Force est de constater que le programme triennal avec les institutions de Bretton Woods, qui devait s'arrêter le 30 juin 2007, a été prorogé par le gouvernement malgré ses résultats mitigés. Le Cameroun ne dispose toujours pas d'un programme de développement propre. Les Camerounais attendent toujours les retombées du point d'achèvement. Avec un taux de croissance de moins de 3%, la réduction de la pauvreté s'éloigne tous les jours. L'opération Epervier, si elle est menée à bout, et sans discriminations, va emporter toute la classe dirigeante en prison ainsi que la majorité des apparatchiks du RDPC. Le Renouveau aurait-il décidé de s'autodétruire ? La Banque Mondiale a lancé L'Initiative Star qui permet aux pays de récupérer l'argent détourné et gardé dans les paradis fiscaux. Le peuple camerounais souhaite que le Président de la République demande à cette institution de l'aider à récupérer son argent. Un rajeunissement de la classe dirigeante s'impose pour impulser une nouvelle vision et une nouvelle espérance dans un pays où l'immobilisme, l'absence de résultats et la corruption ont fait leur lit.

ENGAGEMENTS	CE QUI A ETE FAIT	OBSERVATIONS
Donner un nouvel élan à notre économie.	Mise en œuvre du programme triennal pour 2005 – 2008 qui s'est attelé à remettre de l'ordre dans nos finances publiques et d'entreprendre ensuite des actions fortes pour relancer la croissance. Un rapport sanctionnant la première année d'exécution du DRSP a été adopté et transmis aux institutions de Bretton Woods en 2004.	Le programme triennal devait être arrêté en Juin 2008, curieusement le gouvernement a demandé la prorogation. A quand notre propre plan de développement ?
Sortie de crise .		On a attend toujours .
Améliorer les performances de l'économie		Le peuple attend .
Finalisation des réformes structurelles avec l'aide des bailleurs de fonds en accélérant le rythme.	<p>La restructuration des entreprises publiques a quelque peu progressé e.</p> <p><u>FEICOM</u> - Le Feicom a été réorganisé. Un nouveau Directeur général nommé , ainsi que le Conseil d'Administration redéployé.</p> <p><u>SOECAO</u> - Les activités de la SOECAO ont été relancées.</p> <p><u>CAMPOST</u> Un administrateur provisoire a été nommé. Un compte séquestre a été ouvert à la BEAC pour sécuriser les dépôts des épargnants, l'audit des comptes des épargnants a été réalisé. - La mise en œuvre du plan de réhabilitation de Campost est effective avec le recrutement d'une équipe (Société Canadienne associée à l'expertise Camerounaise) de gestion dont une des missions principales reste la réalisation des travaux préparatoires pour la création à terme d'une filiale des services financiers de Campost. Le personnel a été ramené de 1 100 sur un effectif de 3 200.</p> <p><u>SONARA</u> Restructuration après audit. Départ de 69 employés.</p> <p><u>Crédit Foncier</u> - Lancement du processus de reconstruction du Crédit Foncier.</p> <p><u>Micro Finances</u> - Fermeture de 205 établissements de micro finance.</p> <p><u>Forêt et Faune</u> - Le système de gestion des infractions et de suivi des contentieux forestiers et la faune a été connecté à ceux de l'Economie et des Finances et de la Justice chargé. Le personnel chargé de son exploitation a été formé.</p>	Les privatisations et les réhabilitations n'ont-elles pas, pour la plupart échouées ?

<p><u>Privatisation</u></p>	<p>Privatisation de la SNEC avec la création de Camwater par décret du président de la République en date du 31.12.2005 La mise en affermage du service de l'eau potable sera effective au premier semestre 2007.</p> <p style="text-align: center;"><u>CAMTEL</u></p> <p>Nomination d'un administrateur provisoire en février 2005, stratégie de privatisation de la INTELCAM adoptée après sélection d'un conseiller du Gouvernement pour cette privatisation. Désignation d'un adjudicataire provisoire en janvier 2006. Création de la CAMTEL par décret du Président de la République en septembre 2006. L'appel d'offre en vue de la privatisation de CAMTEL a été lancé en fin juin 2006</p> <p>- S'agissant du parc Hôtelier de l'Etat, un avis de sollicitation à manifestation d'intérêt a été lancé pour le recrutement d'un consultant chargé de faire l'état des lieux de ce parc en vue de sa privatisation.</p> <p style="text-align: center;"><u>CDC</u></p> <p>le schéma de privatisation des trois fichiers restants (banane, hévéa et palmier à huile) a été adopté.</p> <p style="text-align: center;"><u>SCDP</u></p> <p>Le plan d'action de la SCDP a été approuvé</p>	
<p>Mise en œuvre d'une politique budgétaire plus rigoureuse par une attitude volontaire.</p>		<p>On attend.</p>
<p>Eviter les dérapages au niveau des dépenses.</p>		<p>Est-ce possible ?</p>
<p>Sécuriser les recettes.</p>	<p>- Amélioration significative des performances du Port de Douala caractérisée par la réduction des délais et des coûts d'enlèvement des marchandises.</p> <p>- L'acquisition au projet de la Direction Générale des Douanes d'un scanner de contrôle des marchandises transportées par container pour réduire les délais de passage et améliorer les recettes douanières.</p>	<p>Les interfaces ont été créées entre le Programme de Sécurisation des Recettes Forestières (PSRF) et la Direction des Forêts d'une part, et entre le PSRF et la direction des douanes d'autre part.</p>
<p>Accélération du taux de croissance avec un doublement de 7 ans.</p>	<p>Taux de croissance estimé en 2006 : 3,5%</p>	
<p>Soigner les finances publiques.</p>	<p>Nos finances publiques ont été stabilisées grâce à une plus stricte discipline budgétaire et à une meilleure perception des recettes.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Amélioration du rendement de l'impôt sur le Revenu des personnes physiques notamment la contribution des avantages en nature et indemnités. - Mise en place effective des centres des impôts pour les moyennes entreprises à Douala et à Yaoundé. - L'extension de système informatisé des données douanières (SYDONIA) aux secteurs des douanes du littoral. - Poursuite de l'interconnexion des systèmes informatisés des Directions Générales du Budget et du Trésor. - Mise en place de comités locaux de suivi des projets financiers pour le budget d'investissement public au niveau des provinces et des départements. - Assainissement du fichier soldes à travers la réalisation des recensements des personnels à la retraite et en activité. - Fermeture de la plupart des comptes de l'Etat dans les banques commerciales et le transfert de leurs soldes au compte de Trésor à la BEAC. - Limitation des dépenses non ordonnées aux interventions directes et aux paiements des frais de Justice. 	
<p>Nous donnerons un nouvel élan à nos négociations avec les institutions de Bretton Woods afin d'atteindre dès que possible le point d'achèvement de l'initiative PPTE qui devra donner accès à d'importants concours financiers.</p>	<p>Le point d'achèvement a été atteint le 28 avril 2006 et le Cameroun est qualifié à l'initiative d'allègement de la Dette Multilatérale (IADM). Après la signature du point d'achèvement, le Cameroun reçoit : 2 544 milliards, 1924 milliards obtenus du Club de Paris dont 510 milliards au titre de l'initiative PPTE proprement dite et 1 414 milliards supplémentaires dans le cadre des accords bilatéraux.</p>	<p>Le niveau de vie des camerounais reste bas.</p>

<p>Après l'atteinte du point d'achèvement, nous disposerons de plus de facilités financières. Aussi allons-nous poursuivre le redressement de nos finances politiques.</p>	<p>620 milliards de FCFA dans le cadre de l'Initiative d'allègement de la Dette Multilatérale dont 117 milliards pour le FMI, 398 milliards pour la Banque Mondiale et 105 milliards pour la Banque Africaine (BAD). Il est également prévu un peu plus de 100 milliards d'annulation.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Premier Ministre a signé le 22 Juin 2006, le Document cadre du partenariat France Cameroun 2006 -2010 et le contrat désendettement et de développement (C2D) qui en constitue le socle. Le premier C2D de cinq ans, couvre les l'échéances du 28 avril 2006 au 27 avril 2011 pour une développe estimée à 325 milliards de francs CFA domaines d'intervention (santé, lutte contre le SIDA, éducation de base, infrastructures développement agricole, sécurité alimentaire et environnement). - Le C2D est déjà opérationnel et les pas sations de marchés enclenchés, notamment en ce qui concerne le renforcement des infrastructures de Douala et de Yaoundé. - La mise en place d'un dispositif d'orientation et de suivi avec les représentants des Gouvernements Français et Camerounais ceux de l a société civile et secteur privé pour le C2D sont effectifs. <p>Remise des dettes bilatérales par le Japon, le Canada, l'Autriche, et l'Allemagne. Août 2006, missions d'information du Gouvernement du point d'achèvement.</p>	<p>Les Camerounais veulent sa voir à quoi ont servi ces fonds ?</p>
<p>Relance de l'investissement productif.</p>		<p>Quand ?</p>
<p>Notre charte d'investissements qu'il conviendra de compléter rapidement, nous procurera un cadre juridique approprié.</p>	<p>Démarrage du Conseil de Régulation et de la compétitivité et la création de l'Agence de Promotion des investissements.</p>	<p>Les investissements restent bas.</p>
<p>La SNI sera l'instrument privilégié de cette politique.</p>		<p>On attend.</p>
<p>Le budget d'investissement public devra être exécuté rigoureusement</p>		<p>Les gestionnaires de crédits ont détournés une bonne partie.</p>
<p>Les ressources provenant de la remise des dettes ou des aides extérieures devront être gérées rationnellement.</p>		
<p>Nous ouvrirons de nouvelles prospections pour une grande politique agricole ambitieux en développant nos productions traditionnelles.</p>	<p style="text-align: center;">2004 :</p> <p>Les projets Rumpi dans le Sud Ouest et Grassfield dans le Nord -Ouest appuyés par la Banque Africaine de Développement ont été lancé.</p>	
<p>Ouverture des paysans aux nouvelles perspectives comme la participation à la reconversion de la filière plantain.</p>	<p>Le programme avance</p>	<p>Nous attendons le démarrage.</p>
<p>L'exploitation des zones marécageuses pour les produits de contre saison.</p>	<p>Rien</p>	<p>On attend</p>
<p>Nous allons relancer les rizicultures.</p>	<p>Rien</p>	<p>On attend toujours</p>
<p>Seront concernés par la grande politique agricole aussi : Nos cultures de rentes traditionnelles (café - cacao). Nos cultures industrielles (bananes, palmier à huile, coton).</p>		
<p>Nos cultures vivrières (riz , manioc, igname, légumes etc...)</p>		
<p>Nous donnerons un souffle nouveau à nos industries animales, à l'élevage et à la pêche et nos ressources halieutiques.</p>	<p>Mise en place de 2 centres de formations à Limbé et à Douala et la construction grâce à la coopération Japonaise, d'un Centre moderne de pêche artisanale à Kribi. 10 méga watts. Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un projet d'aménagement d'une nouvelle centrale hydroélectrique à Natchigal sur la Sanaga ; les études d'impact environnemental et social de cet important projet sont d'ores et déjà réalisés. - Le projet de construction du Barrage de Lom – Pangar dont les études de faisabilité sont achevés y compris la composante environnementale. - La construction d'une centrale thermique a gaz à Kribi d'une capacité de 150 megawatts - Le projet de construction du barrage de Memvé'le dont les études d'avant projet détaillé sont terminés et le processus de sélection d'un développement privé en cour. 	